

Soutien à une demande de dérogation mineure

Nous, soussignés Rachel Coulombe et Raphaël Gervais, propriétaires de l'immeuble sis au 2130 rue Gale à Saint-Augustin-de-Desmaures, soutenons la démarche de demande de dérogation mineure de Mme Francine Lefebvre et de M. Gilles Chiniara visant à déplacer la thermopompe de leur immeuble sis au 2134 rue Gale vers le côté de leur maison. Cette démarche vise à réduire le niveau de bruit sur nos terrasses (côté lac) et à augmenter la quiétude du voisinage. Nous comprenons que la thermopompe sera protégée afin d'en éteindre le son et de la cacher à la vue des passants dans la rue. Nos paraphes sur les croquis joints témoignent de notre soutien à cette démarche.

En foi de quoi, nous signons ce document en date du 25 mai 2020, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

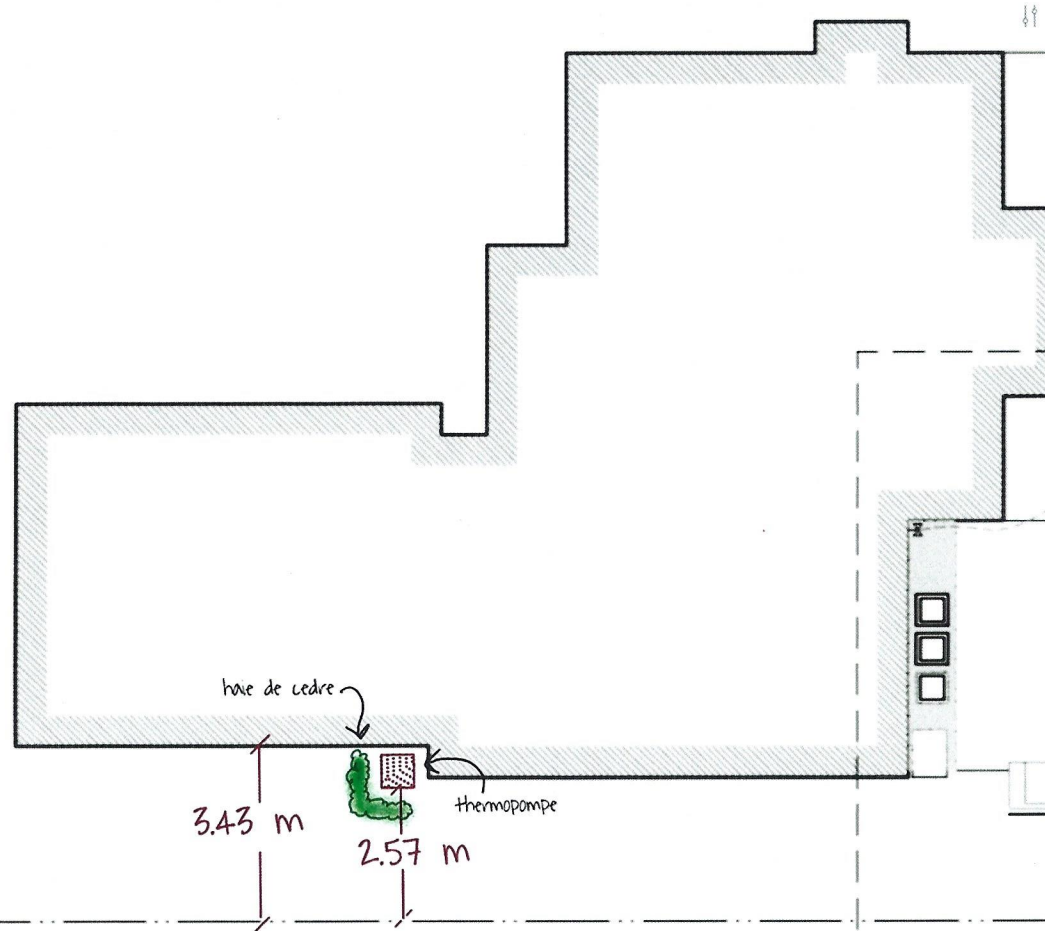
The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Rachel Coulombe, and the signature on the right is for Raphaël Gervais. Both signatures are written in a cursive, flowing style.

Rachel Coulombe

Raphaël Gervais



Visuel projeté de l'aspect final de la haie protectrice



Plan de la position souhaitée de la thermopompe

25 mai 2020

Date

Rachel Coulombe

Raphaël Gervais